



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2677>

Amandine Cormier : protocole égalité femmes hommes

- FSU - CDFN Novembre 2018 -



L'École Émancipée

Je ne vais pas revenir sur les points positifs exposés dans la présentation. Effectivement ce protocole va plus loin que celui de 2013 et il y a des avancées qui pourront être un point d'appui pour faire avancer nos revendications. Mais ce protocole a aussi des limites. Il n'est pas à la hauteur pour garantir une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique et ce gouvernement n'est pas féministe. Il aligne les réformes anti-sociales qui pénalisent les plus précaires et en particulier les femmes. Il se donne comme objectif de supprimer les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes en oubliant de dire que ces inégalités sont renforcées par les modes de rémunération qu'il impose comme le recours aux indemnités et aux heures supplémentaires ou à la prise en compte du mérite. Des actions de ce protocole nous inquiètent,

- ▶ favoriser l'annualisation du temps partiel comme alternative au congé parental pourrait être un moyen de contourner l'obligation de partage du congé parental qui est pourtant un levier important pour faire changer les mentalités
- ▶ la possibilité de recours au télétravail pour les femmes enceintes porte un risque non négligeable de dérives.

Il y a aussi une grosse insuffisance quant au financement de la mise en oeuvre de ce protocole, aucune contrainte forte n'y est mentionnée. Le gouvernement renvoie la question au projet de loi de finances. La seule action proposée est la création d'un fonds pour l'égalité qui ne sera financé que par des pénalités.

Mais, dans notre réflexion, il faut aussi tenir compte du contexte, car il pèse. Signer un protocole avec ce gouvernement n'est pas anodin, il ne faudrait pas donner l'impression de lui donner un blanc seing. Nous serons au lendemain des mobilisations du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, dans le contexte d'une mobilisation mondiale depuis un an et la montée en puissance des idées et valeurs féministes. Que vont penser nos collègues qui se seront mobilisé-es sur cette question ? Nous serons aussi en pleine campagne des élections professionnelles. Quelle utilisation pourra être faite d'une signature de la FSU par le gouvernement et par les autres organisations syndicales ?

Quoi qu'il en soit, la FSU devra s'exprimer par le biais d'un communiqué de presse combattif pour contrer l'instrumentalisation que le gouvernement ne manquera pas de faire alors qu'il mène une politique austéraitre dont les femmes sont les cibles privilégiées.